



Dans le Secret des Mots
– L'assistance administrative –
pour Tous

Rédaction de biographies

Envie de partager vos souvenirs, votre histoire avec vos proches ?

Pourquoi ne pas faire écrire votre biographie ?

Ou bien vous souhaitez offrir à vos parents ou grands-parents le récit de leur vie ? Un magnifique cadeau pour eux comme pour leur descendance.

Je peux vous aider dans votre projet.

Petit jeu de questions/réponses pour en savoir davantage :

Comment allons-nous procéder ?

Un premier entretien est proposé gratuitement pour mieux faire connaissance : vous me présentez vos objectifs et je vous informe sur les modalités de rédaction de votre biographie.

À la suite de cette entrevue, une proposition commerciale vous est adressée par mail ou par courrier.

Si vous acceptez de travailler avec moi, nous mettrons en place un planning. Celui-ci est souple, je m'adapte à vos disponibilités et à votre budget. Nous pouvons ainsi nous voir toutes les semaines, tous les 15 jours ou toutes les 3 semaines. Un entretien dure en moyenne 1 heure à 1 heure 30.

En parlant de budget, quel est-il ?

Comme vous vous en doutez, l'écriture d'une biographie prend du temps.

Après chaque rencontre, je mettrai des mots écrits sur vos paroles. Cette séance sera enregistrée pour plus de facilités. Une fois la transcription effectuée sur un traitement de texte, puis la rédaction, il faut encore relire et corriger. Il faut donc compter en moyenne 5 à 6 heures de travail pour 1 heure d'entretien. C'est pourquoi l'heure d'entretien vous sera facturée 190 €, auxquels il faudra éventuellement rajouter des frais de déplacement. Ceux-ci sont calculés en fonction des barèmes kilométriques (7 CV) en vigueur : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14686>

Vous réglez à chaque fin de séance, ce qui vous permet d'échelonner le paiement sur plusieurs semaines voire plusieurs mois.

Ce montant ne comprend pas les dépenses engagées auprès d'un(e) graphiste (conception d'un encart photo, d'une couverture) ni auprès d'un imprimeur (voir + loin).

Et comment se déroule un entretien ?

À chaque début de rencontre, un bilan de la précédente est réalisé. En effet, vous aurez reçu par mail ou par courrier un 1^{er} jet, à lire, tranquillement, seul(e), chez vous. Ce 1^{er} jet pourra aussi vous être donné en mains propres. Vous me ferez donc part de vos remarques ou ajouterez de nouveaux éléments.

Puis nous échangerons, nous ferons remonter les souvenirs, à l'aide de questions, de photos, d'objets, etc., appartenant à votre passé.

Je prendrai en notes vos paroles (en plus de l'enregistrement) pour mieux les retranscrire une fois l'entretien terminé.

Si vous le désirez, entre deux entrevues, vous pourrez écrire tout ce qui vous revient en mémoire. Cela simplifiera notre travail pendant la séance.

Vous êtes située en Gironde, mais si j'habite dans un autre département, est-il envisageable de faire appel à vous en visioconférence ?

De manière générale, se voir au domicile du biographié permet de feuilleter les albums photos, de prendre connaissance d'objets ou documents importants, et donc de faire remonter + facilement les souvenirs.

La réalisation d'une rédaction de biographie à distance n'est ainsi pas la solution la plus confortable, à la fois pour l'écrivain public et pour le client, mais est cependant possible. En effet, vous allez devoir sans doute faire un travail de mémoire + conséquent ; vous devrez vous occuper du choix des clichés et les scanner vous-même si vous souhaitez intégrer un encart photos dans votre biographie. Par ailleurs, il faut se sentir suffisamment à l'aise devant un écran pour se confier ; cela est différent d'une rencontre en face à face.

Combien d'entrevues seront nécessaires ?

Cela dépend des personnes, de ce que vous avez envie de raconter. Lors de notre premier rendez-vous, vous me ferez part des « chapitres » de votre vie, des moments de votre existence qui vous semblent importants... En fonction, nous établirons un nombre prévisionnel d'entretiens.

En moyenne, il faut compter sur une dizaine de séances, mais bien sûr, cela pourra être revu au fil de nos tête-à-tête.

Une fois que nous avons traité toutes les périodes que je souhaitais relater, quelle est la suite ?

Une fois tous les entretiens retranscrits et rédigés, nous échangerons sur le titre, sur le nom des chapitres, la couverture, les photos, éventuellement sur la préface et/ou l'épilogue... Bref, le but est de concevoir un ouvrage qui vous ressemble.

Si vous désirez insérer des photos dans votre biographie, je vous conseille de mettre en place un encart « spécial photos », plutôt que de disséminer des photos sur plusieurs pages. Cela vous coûtera nettement moins cher à l'impression. Cependant, si vous préférez intégrer vos images au milieu du texte, cela restera possible, c'est vous qui choisissez.

N'étant pas une experte PAO, je vous communiquerai, si vous le souhaitez, les coordonnées d'une collègue graphiste : elle pourra se charger de la réalisation de l'encart photos et/ou de la couverture. Un devis de sa part vous sera transmis.

Ensuite, je ferai une relecture et une correction générale. Le texte sera également mis en page, prêt à être imprimé. Il vous sera envoyé par mail au format PDF ; la version « papier » vous sera expédiée par courrier.

Et concernant l'impression de la biographie ?

Une fois le document PDF entre vos mains, vous êtes libre d'en faire ce que vous voulez. Si vous souhaitez faire imprimer votre récit par un professionnel, deux choix s'offrent à vous :

1/ Vous joignez vous-même un imprimeur et lui adressez les divers fichiers en votre possession : texte, encart photos, couverture éventuellement. Concernant cette dernière, il faut savoir que certains imprimeurs proposent de la réaliser eux-mêmes.

2/ Vous me laissez gérer les contacts avec l'imprimeur : demandes de devis, organisation de la commande, livraison. Vous serez bien entendu consulté pour les différentes modalités (nombre d'exemplaires, tarifs, mode de livraison). Un supplément de 50 € vous sera alors facturé, en plus des frais d'impression à régler directement au prestataire.

Pour information, à l'heure actuelle, je ne gère pas l'édition/auto-édition des biographies.

Et si je souhaite rédiger moi-même mon autobiographie ?

Certaines personnes préfèrent écrire elles-mêmes leur biographie et ont besoin seulement d'une correction.

Pas de problème ! En tant qu'écrivain public, j'ai pour habitude de corriger des manuscrits, des travaux étudiants, des documents professionnels... Mon niveau « expert » obtenu au Certificat Voltaire vous garantit un résultat de qualité.

Deux modes de correction vous sont proposés :

- Correction simple : orthographe, syntaxe, ponctuation
- Correction approfondie : correction simple + vocabulaire, répétitions, orthotypographie, cohérence générale

Vous m'adressez votre manuscrit par mail et un devis vous sera alors envoyé. Bien sûr, ce procédé vous coûtera moins cher que la rédaction et sera plus rapide (moins de 3 semaines en général).

Comment vous contacter pour plus de renseignements ?

Pour tout complément d'information, pour une demande de devis ou de rendez-vous, vous pouvez me joindre :

- Par mail : contact@danslesecretdesmots.com
- Par téléphone : 07-63-63-35-50